



# Ingénieur Génie Climatique

|                                           |                                |
|-------------------------------------------|--------------------------------|
| <b><u>Service d'affectation :</u></b>     | DPT                            |
| <b><u>Discipline :</u></b>                | Travaux tout corps d'état      |
| <b><u>Directeur fonctionnel :</u></b>     | Directeur des plans et travaux |
| <b><u>Responsable administratif :</u></b> | Directeur des plans et travaux |

## 1 – Positionnement hiérarchique et fonctionnel :

### L'ingénieur TCE est placé :

- ❖ **Au sein de l'Etablissement :** Sous l'autorité hiérarchique du Directeur du Centre Hospitalier de Mayotte
- ❖ **Au sein de la Direction Fonctionnelle :** Sous l'autorité hiérarchique et du directeur de la DPT
- ❖ **Au sein du Service :** Sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la DPT

## 2 – Mission générale :

- *Expertiser des études techniques et les calculs énergétiques et thermiques, dessiner des plans et de manière plus générales les propositions des prestataires.*
- *Expertiser les devis dans une optique d'amélioration et de contenance des coûts.*
- *Suivi des prestations de maintenance sur les différents sites du CHM.*
- *Pilotage des projets de génie climatique et électrique*
- *Reporting régulier : suivi planning, avancement et risques*
- *Management des équipes techniques*

## 3 – Compétences requises

- *Connaissances approfondies de la réglementation dans le domaine de l'énergie,*
- *Solides connaissances informatiques,*
- *Capacité à faire des négociations,*
- *Connaissance de la réglementation des marchés publics et de leurs exécutions*
- *Connaissance en droit de la construction*
- *Connaissance du milieu hospitalier*

## 4 – Qualités requises pour réussir dans cette mission

- *Sens du management*
- *Sens de l'organisation,*
- *Rigueur,*
- *Esprit d'analyse et de synthèse,*
- *Persévérance,*

- *Réactivité,*
- *Capacité à travailler sur des projets variés.*
- *Sens du rendre compte au responsable du service*

## **5 – Formation:**

*Formation de niveau MASTER 2 dans le domaine de compétence requis*

## **6 – Organisation du temps de travail :**

Horaires : cadre

Temps de travail : 35

Congés annuels : 25 jours

Signature de l'agent

Signature du Responsable du service

